



Kit groomer Flex™

Scarificateur traîné à attache rapide (QAS) pour Sand Pro®/Infield Pro® 3040 ou 5040

N° de modèle 08762—N° de série 314000001 et suivants

Instructions de montage

Introduction

Ce produit est conforme à toutes les directives européennes pertinentes. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la Déclaration de conformité spécifique du produit fournie séparément.

Vous pouvez contacter Toro directement sur le site www.Toro.com pour tout document de formation à la sécurité et à l'utilisation des produits, pour tout renseignement concernant un produit ou un accessoire, pour obtenir l'adresse des concessionnaires ou pour enregistrer votre produit.

Pour obtenir des prestations de service, des pièces Toro d'origine ou des renseignements complémentaires, munissez-vous des numéros de modèle et de série du produit et contactez un concessionnaire-réparateur agréé ou le service client Toro. La [Figure 1](#) indique l'emplacement des numéros de modèle et de série du produit. Inscrivez les numéros dans l'espace réservé à cet effet.

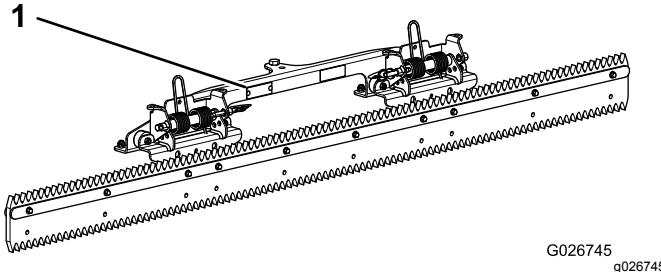


Figure 1

- Emplacement des numéros de modèle et de série

N° de modèle _____

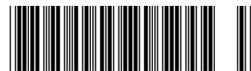
N° de série _____

Montage

Pièces détachées

Reportez-vous au tableau ci-dessous pour vérifier si toutes les pièces ont été expédiées.

Description	Qté	Utilisation
Support du scarificateur traîné	1	
Support de ressort	2	
Boulon de carrosserie (3/8")	12	
Contre-écrou (3/8")	12	
Boulon (1/2" x 1")	1	
Contre-écrou (1/2")	1	
Groomer	1	
Déflecteur latéral	2	
Vis (1/4" x 1 3/4")	4	
Contre-écrou (1/4")	4	
Montage du groomer sur le scarificateur traîné.		



Montage du groomer sur le scarificateur traîné

Fixation du support de ressort au support du scarificateur traîné

Remarque: Le groupe de déplacement doit être équipé du Kit masses avant.

1. Alignez les trous de chaque support de ressort et les trous du support du scarificateur traîné, comme montré à la [Figure 2](#).

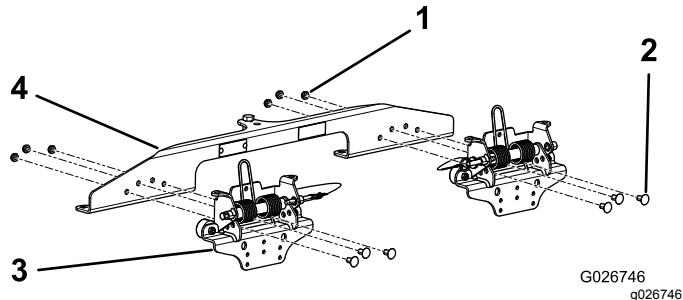


Figure 2

- | | |
|---------------------|------------------------------------|
| 1. Contre-écrou (6) | 3. Support de ressort (2) |
| 2. Boulon (6) | 4. Support du scarificateur traîné |

2. Avec 6 boulons et 6 contre-écrous, fixez les supports de ressort au support du scarificateur traîné ([Figure 2](#)).

Dépose des dents et des plaques

1. Mettez la machine en marche et elevez la commande de relevage d'accessoire pour décoller le scarificateur traîné du sol.
2. Retirez les goupilles à anneau ([Figure 3](#)).

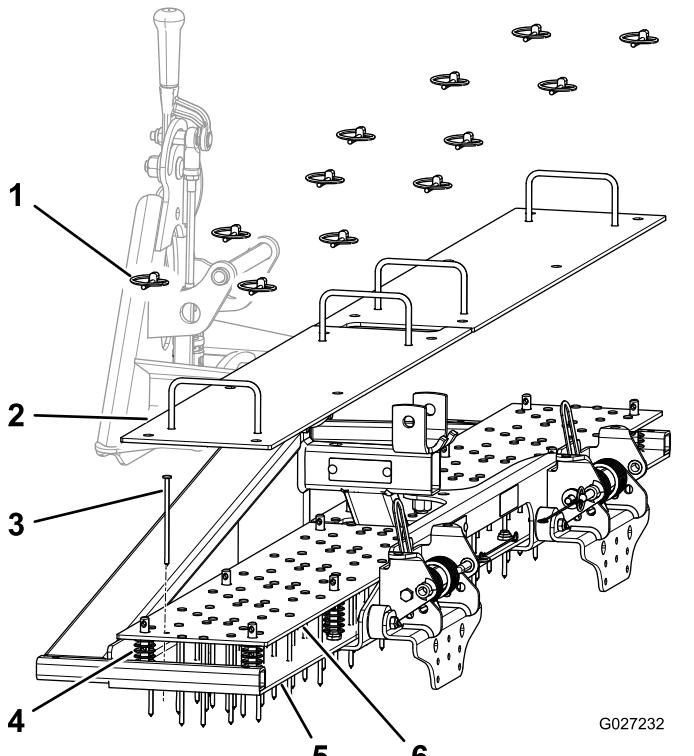


Figure 3

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| 1. Goupille à anneau (12) | 4. Ressort hélicoïdal (12) |
| 2. Plaque supérieure (2) | 5. Plaque inférieure |
| 3. Dent (130) | 6. Porte-dents (2) |

3. Déposez les plaques supérieures ([Figure 3](#)).
4. Déposez les dents ([Figure 3](#)).

Remarque: Vérifiez si certaines dents sont endommagées, courbées ou manquantes ; vous pourrez ainsi vous procurer des dents de rechange pour le montage ultérieur.

5. Déposez les porte-dents ([Figure 3](#)).

Remarque: Conservez les pièces en vue du remontage.

Fixation du support du scarificateur au scarificateur

- Alignez le trou **avant** sur la patte centrale du support de scarificateur traîné et le trou dans le tube rectangulaire du scarificateur (Figure 4 et Figure 5).

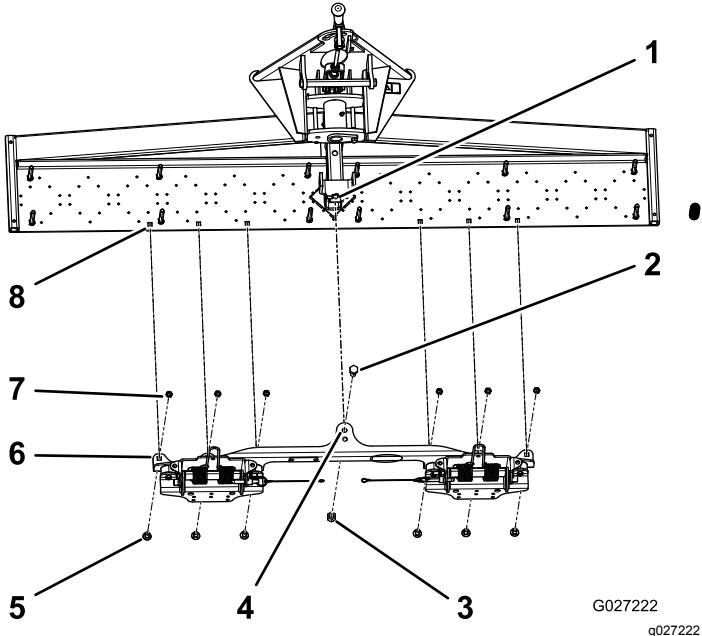


Figure 4

- | | |
|---|--|
| 1. Tube rectangulaire | 5. Boulon de carrosserie (6)
($\frac{3}{8}$ " x $\frac{3}{4}$ ") |
| 2. Boulon ($\frac{1}{2}$ " x 1") | 6. Patte (support de ressort)
(6 au total) |
| 3. Contre-écrou ($\frac{1}{2}$ ") | 7. Contre-écrou (6) ($\frac{3}{8}$ ") |
| 4. Patte centrale (support du scarificateur traîné) | 8. Plaque inférieure |

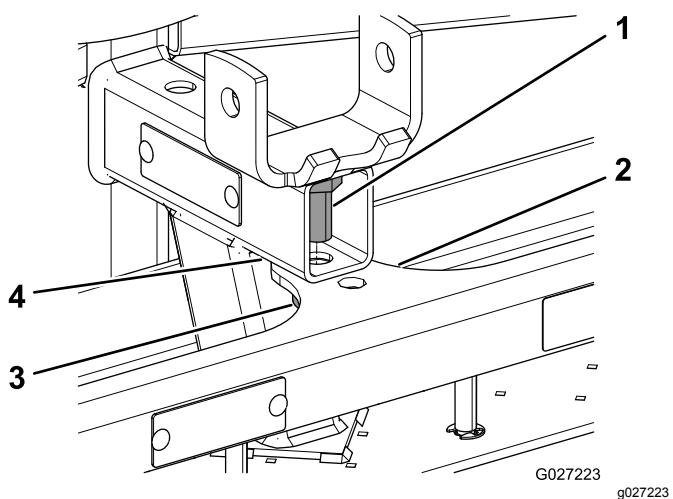


Figure 5

- | | |
|------------------------------------|-----------------------------|
| 1. Boulon ($\frac{1}{2}$ " x 1") | 3. Écrou ($\frac{1}{2}$ ") |
| 2. Support du scarificateur traîné | 4. Scarificateur traîné |

- Insérez le boulon ($\frac{1}{2}$ " x 1") dans les deux trous et fixez-la avec l'écrou ($\frac{1}{2}$ ") ; voir Figure 5.

Remarque: Vissez l'écrou sur le boulon à la main ; vous le serrerez complètement après avoir monté les autres fixations durant l'opération 4.

- Alignez les 6 trous des pattes du support de ressort et les 6 trous de la plaque inférieure du scarificateur traîné (Figure 4 et Figure 6).

Remarque: Les machines jusqu'au numéro de série 314999999 ne possèdent pas toutes des trous. Si la plaque inférieure du scarificateur traîné n'est pas déjà percée de trous, repérez et percez six trous de 10 mm. Commencez par monter le boulon central et l'écrou (Figure 5), et positionnez le support du scarificateur de manière que le **centre** de chaque trou se trouve à 17 mm du bord de la plaque inférieure (Figure 7).

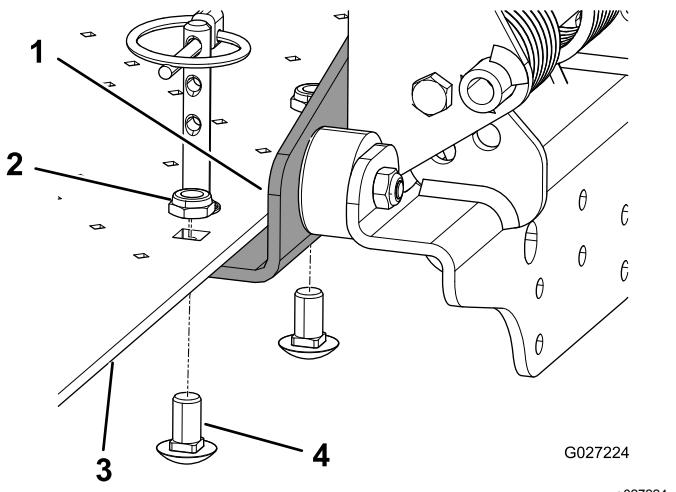


Figure 6

- | | |
|--|--|
| 1. Support du scarificateur traîné | 3. Plaque inférieure (scarificateur traîné) |
| 2. Contre-écrou (6) ($\frac{3}{8}$ ") | 4. Boulon de carrosserie (6)
($\frac{3}{8}$ " x $\frac{3}{4}$ ") |

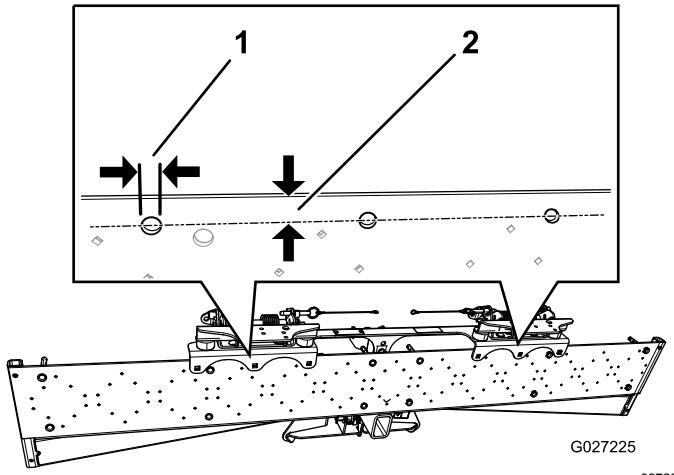


Figure 7

1. Trou de 10 mm (6) 2. 17 mm

4. Insérez un boulon de carrosserie ($\frac{3}{8}$ " x $\frac{3}{4}$ ") par le bas de chaque trou, et fixez chaque boulon avec un écrou ($\frac{3}{8}$ ") ; voir [Figure 6](#).

Remarque: Vissez tous les écrous et les boulons à la main, puis serrez-les à fond.

5. Serrez l'écrou et le boulon que vous avez montés à l'opération 2 ([Figure 5](#)).

Pose des dents et des porte-dents

Remplacez les dents endommagées, courbées ou manquantes.

1. Posez les porte-dents ([Figure 8](#)).

Remarque: Vérifiez que les ressorts hélicoïdaux sont en place entre le porte-dents et la plaque inférieure.

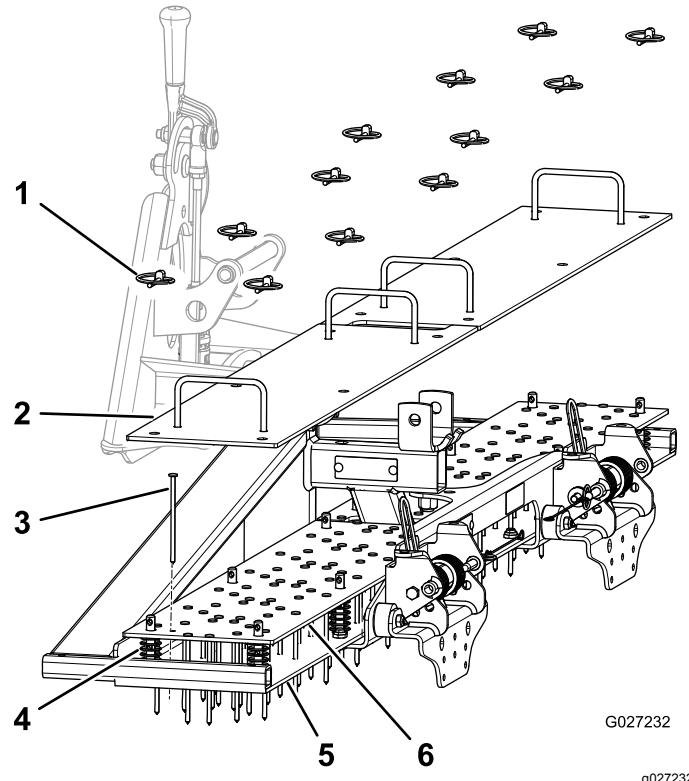


Figure 8

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| 1. Goupille à anneau (12) | 4. Ressort hélicoïdal (12) |
| 2. Plaque supérieure (2) | 5. Plaque inférieure |
| 3. Dent (130) | 6. Porte-dents (2) |

2. Posez les dents ([Figure 8](#)).
3. Montez les plaques supérieures ([Figure 8](#)).
4. Montez les plaques supérieures à la position préférée, puis posez les goupilles à anneau ([Figure 8](#)).

Montage du groomer sur les supports de ressort

1. Retirez 4 vis et écrous, comme montré à la [Figure 9](#).

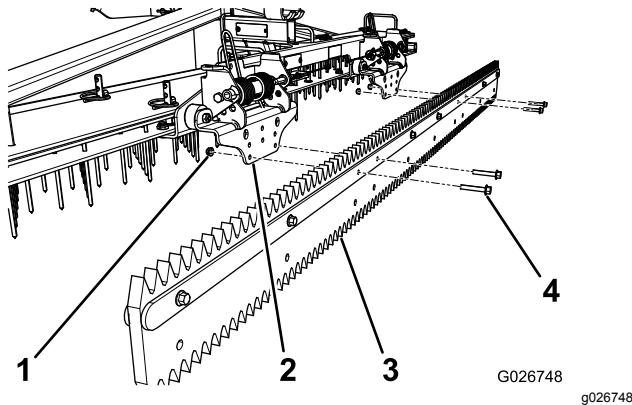


Figure 9

- | | |
|-----------------------|------------|
| 1. Écrou (4) | 3. Groomer |
| 2. Support de ressort | 4. Vis (4) |

2. Alignez les trous du groomer et les trous inférieurs des supports de ressort ([Figure 9](#)).
3. À l'aide des 4 vis et écrous retirés précédemment, fixez le groomer aux supports de ressort ([Figure 9](#)).

Montage des déflecteurs latéraux sur le scarificateur traîné

1. Alignez les trous d'un déflecteur latéral et les trous dans le côté du cadre du scarificateur traîné, comme montré à la [Figure 10](#).

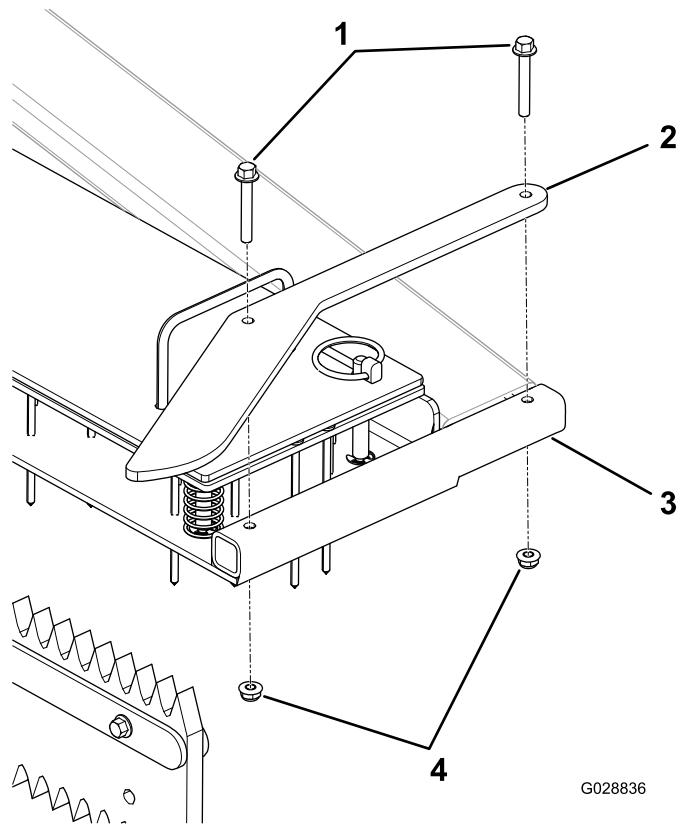


Figure 10

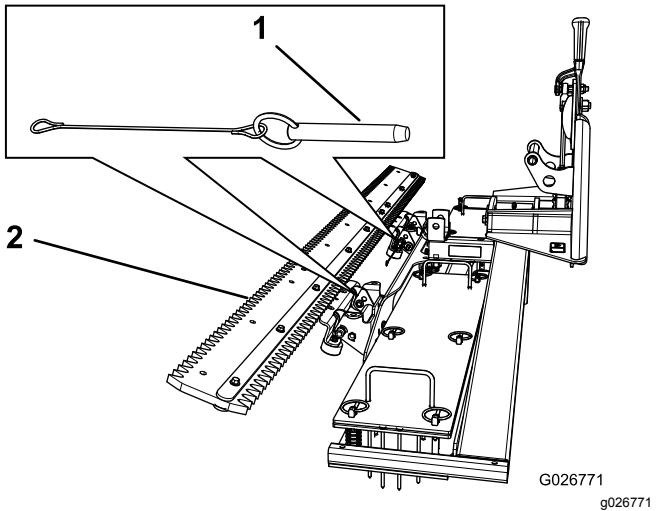
- | | |
|--|-------------------------------------|
| 1. Vis ($\frac{1}{4}$ " x $1\frac{3}{4}$ ") | 3. Scarificateur traîné |
| 2. Support latéral | 4. Contre-écrous ($\frac{1}{4}$ ") |

2. Fixez le déflecteur latéral à l'aide de 2 vis et 2 contre-écrous ([Figure 10](#)).
3. Répétez la procédure de l'autre côté du scarificateur traîné.

Utilisation

Rangement du groomer

1. Retirez les 2 axes de chape (Figure 11).



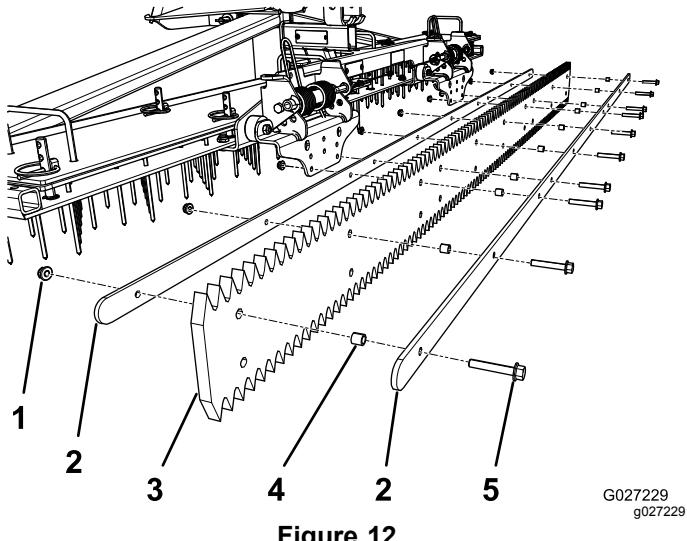
1. Axe de chape (2)
2. Groomer en position de rangement

2. Inclinez le groomer vers le haut et insérez les axes de chape pour le fixer dans cette position (Figure 11).

Conseils d'utilisation

Pour prolonger la vie utile du groomer, vous pouvez déposer la lame en caoutchouc, la retourner et la reposer.

1. Retirez les 10 écrous et les 10 boulons qui fixent les 2 barrettes de support à la lame en caoutchouc (Figure 12).



1. Écrou (10)
2. Barrette de support (2)
3. Lame en caoutchouc (1)
4. Entretoise (10)
5. Boulon (10)

2. Retournez la lame en caoutchouc.

Remarque: Une entretoise est insérée dans chaque trou de boulon de la lame en caoutchouc. Ne perdez pas les entretoises.

3. Assemblez la lame en caoutchouc et les barrettes de support au moyen des fixations retirées précédemment.

Remarques:



La garantie commerciale générale des produits Toro

Garantie limitée de deux ans

Conditions et produits couverts

The Toro Company et sa filiale, Toro Warranty Company, en vertu de l'accord passé entre elles, certifient conjointement que votre produit commercial Toro (« Produit ») ne présente aucun défaut de matériau ni vice de fabrication pendant une période de deux ans ou 1 500 heures de service*, la première échéance prévalant. Cette garantie s'applique à tous les produits à l'exception des Aérateurs (veuillez-vous reporter aux déclarations de garantie séparées de ces produits). Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, nous nous engageons à réparer le Produit gratuitement, frais de diagnostic, pièces, main-d'œuvre et transport compris. La période de garantie commence à la date de réception du Produit par l'acheteur d'origine.

* Produit équipé d'un compteur horaire.

Comment faire intervenir la garantie

Il est de votre responsabilité de signaler le plus tôt possible à votre Distributeur de produits commerciaux ou au Concessionnaire de produits commerciaux agréé qui vous a vendu le Produit, toute condition couverte par la garantie. Pour obtenir l'adresse d'un Distributeur de produits commerciaux ou d'un Concessionnaire agréé, ou pour tout renseignement concernant vos droits et responsabilités vis-à-vis de la garantie, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Toro Commercial Products Service Department
Toro Warranty Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420-1196, États-Unis
+1-952-888-8801 ou +1-800-952-2740
Courriel : commercial.warranty@toro.com

Responsabilités du propriétaire

En tant que propriétaire du Produit, vous êtes responsable des entretiens et réglages mentionnés dans le *Manuel de l'utilisateur*. Ne pas effectuer les entretiens et réglages requis peut constituer un motif de rejet d'une réclamation au titre de la garantie.

Ce que la garantie ne couvre pas

Les défaillances ou anomalies de fonctionnement survenant au cours de la période de garantie ne sont pas toutes dues à des défauts de matériaux ou des vices de fabrication. Cette garantie ne couvre pas :

- Les défaillances du produit dues à l'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine ou au montage et à l'utilisation d'accessoires ajoutés ou modifiés d'une autre marque. Une garantie séparée peut être fournie par le fabricant de ces accessoires.
- Les défaillances du Produit dues au non respect du programme d'entretien et/ou des réglages recommandés. Les réclamations au titre de la garantie pourront être refusées si vous ne respectez pas le programme d'entretien recommandé pour votre produit Toro et énoncé dans le *manuel de l'utilisateur*.
- Les défaillances du Produit dues à une utilisation abusive, négligente ou dangereuse.
- Les pièces sujettes à l'usure pendant l'utilisation, sauf si elles s'avèrent défectueuses. Par exemple, les pièces consommées ou usées durant le fonctionnement normal du Produit, notamment mais pas exclusivement : plaquettes et garnitures de freins, garnitures d'embrayage, lames, cylindres, galets et roulements (étanches ou graissables), contre-lames, bougies, roues pivotantes et roulements, pneus, filtres, courroies, et certains composants des pulvérisateurs, notamment membranes, buses et clapets antiretour, etc.
- Les défaillances dues à une influence extérieure. Les conditions constituant une influence extérieure comprennent, sans y être limités, les conditions atmosphériques, les pratiques de remisage, la contamination, l'utilisation de carburants, liquides de refroidissement, lubrifiants, additifs, engrais, ou produits chimiques, etc. non agréés.
- Les défaillances ou mauvaises performances causées par l'utilisation de carburants (essence, gazole ou biodiesel par exemple) non conformes à leurs normes industrielles respectives.

Pays autres que les États-Unis et le Canada

Pour les produits Toro exportés des États-Unis ou du Canada, demandez à votre distributeur (concessionnaire) Toro la police de garantie applicable dans votre pays, région ou état. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait des services de votre distributeur, ou si vous avez du mal à vous procurer des renseignements sur la garantie, adressez-vous à l'importateur Toro.

- Les bruits, vibrations, usure et détérioration normaux.
- L'usure normale comprend, mais pas exclusivement, les dommages des sièges dus à l'usure ou l'abrasion, l'usure des surfaces peintes, les autocollants ou vitres rayées, etc.

Pièces

Les pièces à remplacer dans le cadre de l'entretien courant seront couvertes par la garantie jusqu'à la date du premier remplacement prévu. Les pièces remplacées au titre de cette garantie bénéficient de la durée de garantie du produit d'origine et deviennent la propriété de Toro. Toro se réserve le droit de prendre la décision finale concernant la réparation ou le remplacement de pièces ou ensembles existants. Toro se réserve le droit d'utiliser des pièces remises à neuf pour les réparations couvertes par la garantie.

Garantie de la batterie ion-lithium à décharge complète :

Les batteries ion-lithium à décharge complète disposent d'un nombre de kilowatt-heures spécifique à fournir au cours de leur vie. Les techniques d'utilisation, de recharge et d'entretien peuvent contribuer à augmenter ou réduire la vie totale des batteries. A mesure que les batteries de ce produit sont consommées, la proportion de travail utile qu'elles offrent entre chaque recharge diminue lentement jusqu'à leur épuisement complet. Le remplacement de batteries usées, suite à une consommation normale, est la responsabilité du propriétaire du produit. Le remplacement des batteries, aux frais du propriétaire, peut être nécessaire au cours de la période de garantie normale du produit. Remarque (batterie ion-lithium seulement) : une batterie ion-lithium est couverte uniquement par une garantie pièces au prorata de la 3e à la 5e année, basée sur la durée de service et les kilowatts heures utilisés. Reportez-vous au *Manuel de l'utilisateur* pour tout renseignement complémentaire.

Entretien aux frais du propriétaire

La mise au point du moteur, le graissage, le nettoyage et le polissage, le remplacement des filtres, du liquide de refroidissement et les entretiens recommandés font partie des services normaux requis par les produits Toro qui sont aux frais du propriétaire.

Conditions générales

La réparation par un distributeur ou un concessionnaire Toro agréé est le seul dédommagement auquel cette garantie donne droit.

The Toro Company et Toro Warranty Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages secondaires ou indirects liés à l'utilisation des produits Toro couverts par cette garantie, notamment quant aux coûts et dépenses encourus pour se procurer un équipement ou un service de substitution durant une période raisonnable pour cause de défaillance ou d'indisponibilité en attendant la réparation sous garantie. Il n'existe aucune autre garantie expresse, à part la garantie spéciale du système antipollution, le cas échéant. Toutes les garanties implicites relatives à la qualité marchande et à l'aptitude à l'emploi sont limitées à la durée de la garantie expresse.

L'exclusion de la garantie des dommages secondaires ou indirects, ou les restrictions concernant la durée de la garantie implicite, ne sont pas autorisées dans certains états et peuvent donc ne pas s'appliquer dans votre cas. Cette garantie vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient selon les états.

Note concernant la garantie du moteur :

Le système antipollution de votre Produit peut être couvert par une garantie séparée répondant aux exigences de l'agence américaine de défense de l'environnement (EPA) et/ou de la direction californienne des ressources atmosphériques (CARB). Les limitations d'heures susmentionnées ne s'appliquent pas à la garantie du système antipollution. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la Déclaration de garantie de conformité à la réglementation antipollution fournie avec votre produit ou figurant dans la documentation du constructeur du moteur.